

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Identification et adresse du pouvoir adjudicateur

Commune de Bujaleuf – Le Château - 1, route du Mont - 87460 BUJALEUF
Tel : 05 55 69 50 04
E-mail : mairie@bujaleuf.fr

Objet du marché

Marché de service
87 – BUJALEUF – Eglise de l'ordination de Saint Martin – inscrite parmi les monuments historiques par arrêté du 06/02/1926.

Mission de maîtrise d'œuvre préalable à l'opération suivante : Restauration intérieure de l'édifice.

Caractéristiques principales de l'opération

Marché de maîtrise d'œuvre en 2 tranches,

Tranche ferme : Eléments de mission APS APD
Tranche optionnelle : PRO ACT VISA DET AOR OPC et DOE

Procédure de passation

Marché à procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du Code de la Commande publique.

Modalités de paiement

Les sommes dues sont réglées selon les prescriptions du marché et en application des articles L2192-10 et R2192-10 du Code de la Commande publique et conformément au décret 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Durée marché ou délai d'exécution

30 mois

Documents et justificatifs à produire concernant les candidatures et les offres

Se reporter au règlement de la consultation.

Critères de jugement des candidatures et des offres

Se reporter au règlement de la consultation.

Lieu où retirer le dossier de candidature

Le dossier de consultation est disponible à l'adresse électronique suivante :
www.centreofficielles.com

Renseignements administratifs et Techniques

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : www.centreofficielles.com

Date limite de réception des offres

Avant le mercredi 04 décembre 2019 à 12 heures

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : www.centreofficielles.com

Aucun dépôt d'offre sur support papier n'est autorisé, exception faite des dispositions particulières relatives à la copie de sauvegarde. Les plis transmis par voie papier seront irrecevables.

Délais de validité des offres

120 jours (cent vingt jours).

Date d'envoi de l'avis de publication

Le 08 novembre 2019.....